



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTERE DES FORCES ARMEES**  
-----

ETAT-MAJOR DES ARMEES  
DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DES ARMEES  
BUREAU REGIONAL DU COMMISSARIAT DES ARMEES  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

## Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 360/MFA/DCCA/BRCA/PRMP

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 08/12/2025 publié dans TARATRA N°6577 en date du 12/12/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTÈRE DES FORCES ARMEES sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour "**Fournitures et livraisons des produits alimentaires pour les militaires du rang de la Zone de Défense de Sécurité Pangalana répartie en neuf "09" lots. Lot n°1: Riz blanc, Lot n°2: Produits d'épicerie, Lot n°3: Légumes verts, Lot n°4: Viandes, Lot n°5: Volailles, Lot n°6: Poissons de mer frais, Lot n°7: Légumes secs, Lot n°8: Maïs décortiqué, Lot n°9: Fruits "à commande"**" .

Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **quatre (4)** Lot(s) au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à commande.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : HERINTSOANANDRASANA Florentin Sylvestre - ATSINANANA
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : BUREAU REGIONAL DU COMMISSARIAT DES ARMEES PORTE N°5 ANALANKINININA HOPITAL-BE TOAMASINA

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 3: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 4: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 5: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 6: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 7: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 8: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 9: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à BUREAU REGIONAL DU COMMISSARIAT DES ARMEES PORTE N°5 ANALANKINININA HOPITAL-BE TOAMASINA au plus tard le 20/02/2026 à 09 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:  
- Lot 1: deux millions six cent quarante mille Ariary (Ar2 640 000.00)

- Lot 2: cinq cent vingt-six mille cinq cent Ariary (Ar526 500.00)
- Lot 3: six cent quarante-cinq mille Ariary (Ar645 000.00)
- Lot 4: huit cent dix mille Ariary (Ar810 000.00)
- Lot 5: deux cent soixante-dix mille Ariary (Ar270 000.00)
- Lot 6: quatre cent dix mille Ariary (Ar410 000.00)
- Lot 7: sept cent quatre-vingt-sept mille cinq cent Ariary (Ar787 500.00)
- Lot 8: quatre cent vingt mille Ariary (Ar420 000.00)
- Lot 9: deux cent trente mille Ariary (Ar230 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Trésorier Général Toamasina



à ..... Le 13/01/2026

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS